CATALOGUE N°10
GAMME POIDS LOURD - BUS/AUTOCAR
MAI 2023

Doumerc Pneus International

PARTOUT OÙ LA ROUTE VOUS MÈNE

Doumerc Pneus International

LA SOCIÉTÉ DPI...

Avec plus de 45 ans d'expérience, DOUMERC PNEUS INTERNATIONAL se positionne comme un leader de la distribution multi-produits (TC4 / Industriel) en France.

Basée dans le Sud de la France sur un axe stratégique NORD – SUD – EST – OUEST à Montauban, la société DPI opère sur le marché national et international depuis plus de 45 ans.

DPI : choix, réactivité, compétitivité, qualité et disponibilité

Une offre...

- Multi-produits : TC4 Eté / Hiver, Poids Lourd, Industriel, Agraire, Génie civil.
- Multi-marques :

Partenaires : Michelin, Bridgestone, Firestone, Goodyear, Dunlop, Continental, Pirelli

Exclusives : Giti, GT Radial, Sailun Poids-lourd, Rotalla, Kumho Tyre Better, All-ways, Roadx, Techking, Austone

Des moyens...

- Deux plateformes logistiques de 10 000 m², soit 20 000 m² de surface couverte sur un site de plus de 75 000 m².
- En moyenne, 200 000 pneus TC4 / 30 000 pneus Industriels stockés à l'année.
- Livraison à l'unité, 2 pneus ou plus, palette filmée ou camion complet en 12 à 48h partout en France.

Papier certifié PEFC

Nos barèmes de facturation intègrent les coûts de traitement des pneumatiques usagés

ALLO COMMANDE - Tél. : 0 820 825 177 - Fax : 0 820 070 700 - doumercpneus.net - gtradial.fr - giti-tire.eu/fr

Doumerc Pneus International

... À VOTRE SERVICE !

Une équipe commerciale terrain...

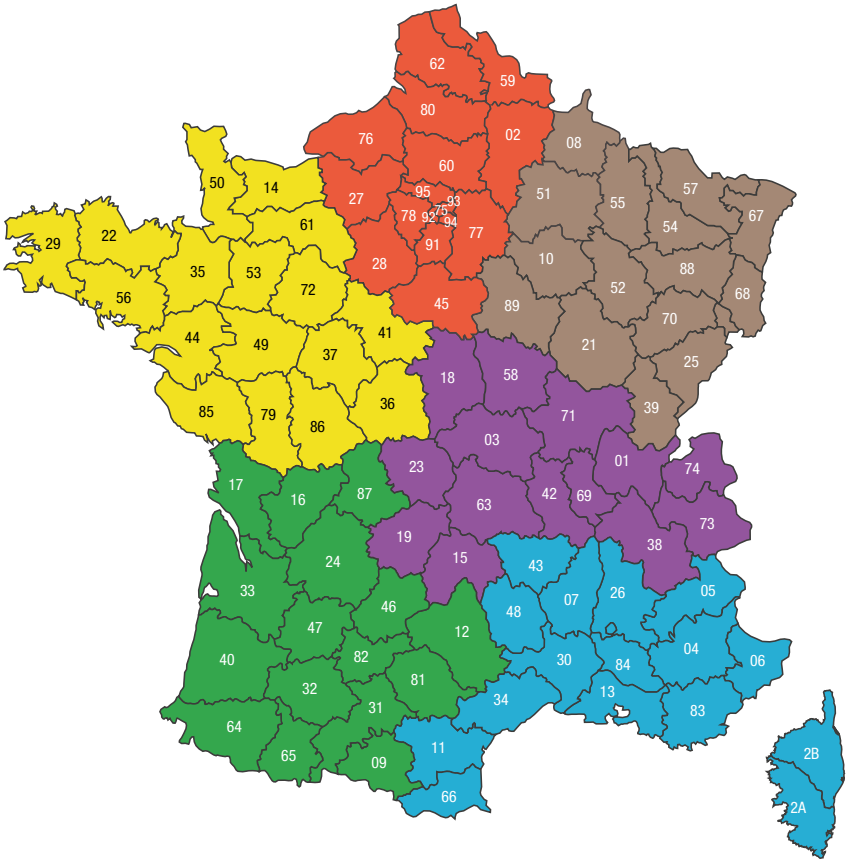

Secteur Nord
Rodolphe AUDOUARD - 06 29 65 33 53

Secteur Nord-Est
Loïc JEANNERET - 07 85 53 48 74

Secteur Centre-Est
Dylan RODRIGUES - 06 07 08 61 90

Secteur Sud-Est
Pascal SOULES-BRANDIER - 06 23 38 19 20

Secteur Sud-Ouest
Stéphane KOSTEK - 06 85 57 16 25

Secteur Nord-Ouest
Christophe GRIMAL - 06 43 82 01 49

Responsable Grands comptes
Karl VACHÉ - 06 84 43 86 52

Les plus...

► Chantal et Christopher sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi) au 0820 825 177, pour tout renseignement commercial ou technique.

► Passez vos commandes en ligne 24h/24h et 7j/7j sur notre site Internet www.doumercpneus.net, et suivez vos livraisons en ligne.

► En tant que membre actif de l'AFIP (Association Française des Importateurs de Pneumatiques), DPI intègre systématiquement le coût de recyclage des pneumatiques usagés.

Nos barèmes de facturation intègrent les coûts de traitement des pneumatiques usagés

Papier certifié PEFC

GT Radial cède la place à Giti, la nouvelle marque de pneumatiques pour poids lourd signée Giti Tire.

Si GT Radial devient Giti, c'est avant tout pour garantir une offre de produits et de services encore plus compétitive grâce à une qualité, une fiabilité et une longévité améliorées.

Papier certifié PEFC

Nos barèmes de facturation intègrent les coûts de traitement des pneumatiques usagés

La marque historique se renouvelle pour devenir mondiale…
→ BIENVENUE À GITI !

- ✓ Pneumatiques fournis par le même fabricant que GT Radial : **Giti Tire**
- ✓ Atouts et domaines d'excellence de GT Radial
- ✓ Qualité de GT Radial récemment améliorée

Europe 2018

Giti marque le début d'une nouvelle ère.

LES CHIFFRES CLÉS

5ème LE CINQUIÈME PLUS GRAND MANUFACTURIER DE PNEUMATIQUES POIDS LOURDS AU MONDE

60 ANS D'EXPÉRIENCE

3,4 Chiffre d'affaires MILLIARDS $

70,000 POINTS DE VENTES

130 PAYS

35,000 EMPLOYÉS DANS LE MONDE

8 USINES DE PRODUCTION
6 EN CHINE, 1 EN INDONÉSIE & 1 AUX USA

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

RECHERCHE DES MATÉRIAUX

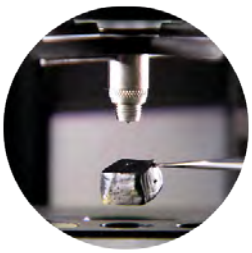

DESIGN 3D ET VALIDATION DES PERFORMANCES

DESIGN 3D & EVALUATION

- Profil du pneu
- Construction
- Design du modèle
- Moulage

TESTS EN CENTRE

- Sécurité
- Consommation de carburant
- Performances kilométriques
- Confort
- Maniabilité

TESTS EN EXTERIEUR

- Sécurité
- Consommation de carburant
- Performances kilométriques
- Confort
- Maniabilité
- Adhérence

ÉTUDE DE FAISABILITÉ EN VUE DE LA PRODUCTION À ÉCHELLE INDUSTRIELLE

Papier certifié PEFC

SEGMENTATION

	AUTOROUTIER (longue distance)	REGIONAL / NATIONAL
DIRECTION DIRECTION bus/autocar	GSR 259 · GSR 225 · GSR 237	GSR 225 · GSR 236 · GSR 237 · GSR 259 · GSW 226
MOTEUR MOTEUR bus/autocar	GDL 617 · GDR 655+	GDR 638 · GDR 688 · GDR 621 · GDC 629 · GDR 655+
REMORQUE	GTL 919 · GTL 925	GTR 923 · GT 279 · GTR 955 · GSW 226
TOUTES POSITIONS	GAL 817	GAR 820 · GAL 817 · GAC 821
ESSIEU MOTEUR bus/autocar		GT 629
TOUTES POSITIONS bus/autocar		GAC 821

Hiver

Nos barèmes de facturation intègrent les coûts de traitement des pneumatiques usagés

ALLO COMMANDE - Tél. : 0 820 825 177 - Fax : 0 820 070 700 - doumercpneus.net - gtradial.fr - giti-tire.eu/fr

Papier certifié PEFC

MIXTE / CHANTIER

GAM 851

GDR 665+

GDR 675

GDM 676

GDM 686

GAM 851

GAM 831

GAM 837

GAM 839

URBAIN (Bus/Autocars)

GAU867V1

GAU 861

GT 867

GTL 919 | GAR 820 | GTR 955 | GDR 638 | GSR 236

DIMENSION	INDICE	CODE	MARQUAGE	PROFIL	APPLICATION	POSITION				dB	QR Code
17.5											
9.5 R 17.5	143/141K	100EV1581Q	3PMSF	GAR 820	Régional	Toutes	E	C	B	74	472955
205/75 R 17.5	124/122M	100EV1204Q	3PMSF	GSR 236	Reg./Longue d.	Toutes	D	B	A	67	TBA
		100EV1201Q	3PMSF	GAR 820	Régional	Toutes	D	D	A	71	472939
		100EV1202Q	3PMSF	GDR 638	Régional	Arrière	D	C	B	74	472940
215/75 R 17.5	128/126M	100EV1718Q	3PMSF	GSR 236 N	Régional	Avant	D	B	A	67	1125551
		100EV1713Q0	3PMSF	GAR 820 *	Régional	Toutes	D	D	A	71	770426
	126/124M	EV99941Q	3PMSF	GDR 638	Régional	Arrière	E	C	B	74	898616
	136/134K	EV99901Q	3PMSF	GTR 955	Reg./Longue d.	Remorque	C	B	A	66	898556
225/75 R 17.5	129/127M	100EV1213Q	3PMSF	GSR 236 N	Régional	Toutes	D	B	A	69	TBA
		100EV1211Q	3PMSF	GAR 820 *	Régional	Toutes	D	D	A	71	472941
		100EV1212Q	3PMSF	GDR 638	Régional	Arrière	D	C	B	74	472942
235/75 R 17.5	132/130M	100EV2640Q	3PMSF	GSR 236 N	Régional	Avant	C	B	A	69	TBA
		EV99973Q	3PMSF	GAR 820 *	Régional	Toutes	D	C	A	71	898614
		100EV2140Q	3PMSF	GDR 638	Régional	Arrière	D	C	B	74	472972
	143/141K (146/146F)	EV99903Q	3PMSF	GTR 955	Reg./Longue d.	Remorque	C	B	A	67	898558
245/70 R 17.5	136/134M	100EV876Q	3PMSF	GSR 236 N	Régional	Avant	D	B	A	69	TBA
		100EV878Q	3PMSF	GAR 820 *	Régional	Toutes	D	C	B	74	473000
		100EV877Q	3PMSF	GDR 638	Régional	Arrière	D	C	B	74	472999
	143/141K (146/146F)	EV99902Q	3PMSF	GTR 955	Reg./Longue d.	Remorque	C	B	A	67	898557

M + S : Mud & Snow (Boue & Neige)

M + S S F : Mud & Snow Snowflake
Forte motricité

3PMSF : 3 Peak Mountain Snowflake
Pneumatique Hiver / Motricité maximale

N Nouveau

* Jusqu'à épuisement des stocks

GTL 919

GTL 925

GSR 225

GDR 638

GTR 923

19.5

DIMENSION	INDICE	CODE	MAR-QUAGE	PROFIL	APPLICATION	POSITION				dB	QR Code
245/70 R 19.5	136/134M	100EV2290Q	3PMSF	GSR 225	Rég./Longue d.	Avant	C	C	A	71	472978
		100EV757Q	3PMSF	GDR 638	Régional	Arrière	D	C	B	75	472992
	141/140J	100EV752Q	3PMSF	GTL 919	Longue distance	Remorque	C	C	A	69	472990
265/70 R 19.5	140/138M	100EV1461Q	3PMSF	GSR 225	Rég./Longue d.	Avant	D	C	A	71	472950
		100EV1462Q	3PMSF	GDR 638	Régional	Arrière	D	C	B	75	472951
	143/141J	100EV568Q	3PMSF	GTL 919	Longue distance	Remorque	C	C	A	69	472985
		100EV785Q	3PMSF	GTR 923	Hiver	Remorque	D	C	B	72	472993
285/70 R 19.5	146/145M	100EV1840Q	3PMSF	GSR 225	Rég./Longue d.	Avant	C	C	A	71	472968
		100EV722Q	3PMSF	GDR 638	Régional	Arrière	D	B	B	75	472988
	150/148J	100EV721Q	3PMSF	GTL 919	Longue distance	Remorque	C	C	A	69	472987
435/50 R 19.5	164J	100EV1302Q	3PMSF	GTL 925	Longue distance	Remorque	C	D	A	69	472943
445/45 R 19.5	164J	100EV1021Q	3PMSF	GTL 925	Longue distance	Remorque	B	C	A	69	472932

M + S : Mud & Snow (Boue & Neige)

M + S S F : Mud & Snow Snowflake
Forte motricité

3PMSF : 3 Peak Mountain Snowflake
Pneumatique Hiver / Motricité maximale

N Nouveau

* Jusqu'à épuisement des stocks

GSR 259

GDL 617

GSR 237

GDR 655+

GAL 817

GSW 226

GDR 665+

GDR 688

GDC 629

GDR 621

DIMENSION	INDICE	CODE	MAR-QUAGE	PROFIL	APPLICATION	POSITION				dB	QR Code
22.5											
10 R 22.5	144/142M	100EV1350Q	3PMSF	GDR 688	Régional	Arrière	D	C	B	74	472945
11 R 22.5	148/145M	EV91752Q	3PMSF	GSR 225	Rég./Longue d.	Avant	D	C	A	71	898605
		EV91755Q	3PMSF	GDR 655	Régional	Arrière	E	C	B	74	898615
12 R 22.5	152/149M	100EV2711Q	3PMSF	GSR 237 N	Rég./Longue d.	Avant	C	B	A	70	
	152/149L	100EV1549Q	3PMSF	GSR 225 *	Rég./Longue d.	Avant	D	C	A	71	472952
	152/148K	100EV366Q	3PMSF	GDM 686	Mixte/chantier	Arrière	E	B	A	73	472981
13 R 22.5	156/150K (154/150L)	100EV429Q	3PMSF	GAM 831	Mixte/chantier	Toutes	D	B	B	74	472983
	156/150K	100EV1069Q	3PMSF	GDM 686+ N	Mixte/chantier	Arrière	E	B	A	73	1342833
		100EV1068Q	3PMSF	GDM 686 *	Mixte/chantier	Arrière	E	B	A	73	472934
295/80 R 22.5	154/149M	EV91313Q	3PMSF	GSR 225	Rég./Longue d.	Avant	D	B	B	72	898571
	152/149M	100EV2451Q	3PMSF	GDR 675	Rég./Longue d.	Arrière	D	B	A	71	1184183
		EV99937Q	3PMSF	GDR 665+	Régional	Arrière	D	C	B	76	898608
	152/149K	100EV2452Q	3PMSF	GDM 686	Mixte/chantier	Arrière	D	B	A	73	1141768
	154/149K (152/149L)	100EV1656Q	3PMSF	GAM 837	Mixte/chantier	Toutes	C	C	B	73	472956
	154/150J	EV91794Q	3PMSF	GAU867V1	Urbain	Toutes	D	C	A	71	898607
315/80 R 22.5	158/150L (154/150M)	100EV1801Q	3PMSF	GSW 226	Hiver	Avant	D	C	B	72	472967
		100EV1982Q	3PMSF	GSR 237 N	Rég./Longue d.	Avant	C	B	A	70	TBA
		EV99963Q	3PMSF	GSR 225 *	Rég./Longue d.	Avant	C	B	A	71	898562
	156/150L (154/150M)	100EV2206Q	3PMSF	GDR 675 N	Rég./Longue d.	Arrière	D	B	A	71	1184182
		100EV1418Q	3PMSF	GDR 665 *	Régional	Arrière	D	B	B	76	472949
		EV99938Q	3PMSF	GDR 655+	Rég./Longue d.	Arrière	D	C	B	74	898609
	158/150L (154/150M)	100EV1983Q	3PMSF	GDR 621+	Hiver	Arrière	D	B	B	75	1327495
	158/150K	EV99893Q	3PMSF	GDM 686	Mixte/chantier	Arrière	D	B	A	73	898572
	158/150K (154/150L)	EV99951Q	3PMSF	GAM 831	Mixte/chantier	Toutes	D	B	A	73	898574
	158/150J	100EV1416Q	M+S	GT 867	Urbain	Toutes	C	C	A	72	472948

M + S : Mud & Snow (Boue & Neige)

M + S S F : Mud & Snow Snowflake
Forte motricité

3PMSF : 3 Peak Mountain Snowflake
Pneumatique Hiver / Motricité maximale

Bus/Autocar

N Nouveau

* Jusqu'à épuisement des stocks

GDR 675 | GTR 955 | GAC 821 | GAM 831 | GAM 837 | GDM 676 | GDM 686 | GAM 851 | GT 867 | GAU 861

DIMENSION	INDICE	CODE	MARQUAGE	PROFIL	APPLICATION	POSITION				dB	QR Code
22.5											
255/70 R 22.5	140/137M	100EV1893Q00		GAL 817	Régional	Avant	C	C	A	70	TBA
275/70 R 22.5	148/145M (152/148J)	100EV2179Q	3PMSF	GSR 237 N	Rég./Longue d.	Av/Rem.	C	B	A	69	TBA
		100EV2174Q	3PMSF	GSR 225 *	Rég./Longue d.	Av/Rem.	C	C	A	71	472974
	152/148J (154/148F)	100EV2212Q	3PMSF	GAU 861 N	Urbain	Toutes	D	C	A	73	1392749
		100EV2175Q	3PMSF	GAU867V1 *	Urbain	Toutes	C	C	A	70	TBA
315/70 R 22.5	156/150L (154/150M)	100EV1178Q	3PMSF	GSW 226	Hiver	Avant	D	C	B	72	472938
		100EV2580Q	3PMSF	GSR 237 N	Rég./Longue d.	Avant	C	B	A	70	1184184
		EV99896Q	3PMSF	GSR 225	Rég./Longue d.	Avant	C	B	A	71	898555
	154/150L (152/148M)	100EV1727Q	3PMSF	GDR 675	Rég./Longue d.	Arrière	D	B	A	71	472963
		EV99939Q	3PMSF	GDR 655+	Rég./Longue d.	Arrière	D	C	B	74	898610
		100EV1729Q	3PMSF	GDR 621+	Hiver	Arrière	D	B	B	75	858739
385/65 R 22.5	164K (160L)	EV99950Q	3PMSF	GSW 226	Hiver	Av/Rem.	D	B	B	72	898573
		EV99983Q	3PMSF	GSR 259	Rég./Longue d.	Avant	C	B	A	70	898563
	164K (158L)	EV99984Q	3PMSF	GTR 955	Rég./Longue d.	Remorque	B	B	A	71	898553
		EV99949Q	3PMSF	GAM 851	Mixte/chantier	Av/Rem.	C	B	B	72	898559
425/65 R 22.5	165K	100EV854Q	3PMSF	GAM 851	Mixte/chantier	Remorque	C	B	B	72	472997
445/65 R 22.5	169K	100EV841Q	3PMSF	GAM 851	Mixte/chantier	Remorque	C	B	B	72	472995
295/60 R 22.5	150/147L	100EV1563Q	3PMSF	GSR 237 N	Rég./Longue d.	Avant	D	B	A	70	TBA
		100EV1562Q	3PMSF	GSR 225 *	Rég./Longue d.	Avant	C	B	A	71	472954
	150/147K (149/146L)	100EV1560Q	3PMSF	GDL 617	Longue distance	Arrière	D	C	B	74	472953
315/60 R 22.5	156/150L	100EV346Q	3PMSF	GSR 237 N	Rég./Longue d.	Avant	C	B	A	71	
	154/148L	100EV347Q	3PMSF	GSR 225 *	Rég./Longue d.	Avant	C	C	A	71	472980
	152/148L	100EV2661Q	3PMSF	GDR 675	Longue distance	Arrière	D	B	A	71	TBA
385/55 R 22.5	158L (160K)	EV99956Q	3PMSF	GSR 259	Rég./Longue d.	Arrière	C	B	A	70	898560
	158L (160J)	EV99955Q	3PMSF	GSW 226	Hiver	Av/Rem.	D	B	B	73	898575
	164K (L)	EV99868Q	3PMSF	GTR 955 N	Rég./Longue d.	Remorque	B	B	A	69	TBA
	160K (158L)	EV99954Q	3PMSF	GTR 955 *	Rég./Longue d.	Remorque	B	B	A	69	898552
355/50 R 22.5	156L	100EV1940Q	3PMSF	GSR 237 N	Rég./Longue d.	Avant	B	B	A	70	1066087

GARANTIE
PNEU
POIDS
LOURDS

Roulez tranquille, Giti garantit vos pneus

Du 01.01 au 31.12.2023

Valable sur l'ensemble de la gamme
Giti Poids Lourd, route et chantier

www.giti-tire.eu/fr

GARANTIE
PNEUS POIDS LOURDS

Liste des pneus concernés gamme GITI 22,5" (ci-après dénommés « Pneus Concernés ») :

Dimensions	Profils Steer	Profils Drive	Profils Trailer
385/65R22,5	GSR 259/GSW226		GTR955, GAM851
385/55R22,5	GSR 259/GSW226		GTR955
295/80R22,5	GSR225, GAC821, GAM837, GAU867V1	GDR665+, GDM686	
315/80R22,5	GSR225, GSW226, GAM 831, GT867	GDR665, GDR 621, GDR655+, GDM 686	GSR225
255/70R22,5	GAL817		
275/70R22,5	GSR225,GAU867V1	GDM676	GSR225
315/70R22,5	GSR225, GSW226, GAM837	GDR655+, GDR675, GDR621+	GSR225, GAM837
295/60R22,5	GSR225	GDL617	
315/60R22,5	GSR225	GDL617	
13R22,5	GAM 831	GDM686	
12R22,5	GSR225, GAM839	GDR688, GDM686	
10R22,5	GAL817	GDR688	
9R22,5	GAL817		
9R22,5	GAL817		

> *Sont exclus les 445/65R22,5 et 425/65R22,5.*

Bénéficiaire de la Garantie GITI :
Toute entreprise qui exerce une activité de transport, utilisatrice de véhicules poids-lourd et assumant la charge de l'entretien et de la gestion des pneumatiques (ci-après dénommé « Client Utilisateur ») ayant acheté des pneumatiques parmi les Pneus Concernés chez un revendeur professionnel client de Doumerc Pneus International entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023 et les ayant enregistrés selon la procédure ci-dessous. A défaut de cet enregistrement, la garantie ne s'appliquera pas.

Durée de la Garantie GITI :
Les Pneumatiques GITI distribués par Doumerc Pneus International de gamme 22,5" Concernés et achetés pendant la période définie de 2 ans à partir de la date d'achat, et présentant un DOT 2022 et 2023.

Conditions d'application de la Garantie GITI :
Le Client Utilisateur doit renvoyer la demande d'adhésion à la garantie GITI, ainsi que sa facture d'achat fournie par son revendeur directement auprès de Doumerc Pneus International à l'adresse électronique suivante :
garantiegiti@doumercpneus.net dans un délai de 15 jours à compter de la date d'achat (date d'émission de la facture faisant foi).
Le client reçoit une validation de l'inscription et N° adhésion au programme de garantie a son adresse électronique.
A défaut d'enregistrement selon les conditions précitées la garantie ne s'appliquera pas.

Procédure à suivre :
Le Client Utilisateur identifie le ou les pneumatiques endommagés avec son revendeur.
Le Client Utilisateur envoie le ou les pneumatiques endommagés chez son revendeur.
Le client Utilisateur envoie son le formulaire de réclamation directement à l'adresse électronique **garantiegiti@doumercpneus.net.**
L'acceptation de la procédure de prise en charge du dommage par GITI implique l'acceptation d'un transfert de propriété du pneu endommagé.

Modalités de prise en charge en cas de dommages accidentels :
Tout dommage d'origine accidentelle (choc, blessure), survenant sur le pneumatique GITI enregistré et le rendant impropre au roulage. La garantie GITI ne s'applique pas en cas de dommages consécutifs, à un mauvaise prestation (démontage, montage, retaillage, réparations non conforme...), à un défaut de géométrie, parallélisme, sont exclus également les crevaisons accidentelles réparables, ainsi que les détériorations liées à un roulage à plat. Sont exclus également les dommages liés à un accident de la route et/ou acte de vandalisme, incendie et catastrophes naturelles.

Modalités d'émission de l'avoir :
Après examen et validation par GITI du (des) pneu(s) endommagé(s) (sous réserve qu'il(s) répond(ent) aux conditions précitées, un avoir sera émis auprès du revendeur dans un délai de 8 à 12 semaines après indication du dommage par le Client Utilisateur.
Le revendeur professionnel émettra à son tour un avoir du même montant au profit du Client Utilisateur concerné. Sur la base du barème en vigueur à la date d'achat avec une remise appliquée de 41%.

La règle de calcul s'applique comme suit :

Profondeur de sculpture restante	17	15	10	8	5	3	1
% d'usure	0%	15%	40%	50%	70%	85%	100%
% de remboursement	100%	85%	60%	50%	30%	15%	0%

Le Client Utilisateur sera informé de la validation et de la prise en charge, ou du motif de refus, ainsi que du montant de la garantie par mail directement par Doumerc Pneus International à l'adresse donnée lors de l'enregistrement.

Toutes les opérations de prestations, montage, démontage, de réparation du pneumatique ou autres dépannages du véhicule resteront à la charge du Client Utilisateur.

Pour plus d'informations rapprochez-vous de votre contact local ou DPI

685, av. d'Italie - ZAC Albasud 2
82000 MONTAUBAN - FRANCE

Tél : 0820 825 177

Giti

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : Définitions
«Client» : désigne toute personne physique ou morale effectuant une commande ou un achat auprès de notre société.
«Contrat» : désigne le Bon de Commande et/ou le Bon de Livraison et/ou la facture et les présentes Conditions Générales de Ventes. «Produits et Services» désignent, ensemble ou séparément, les biens et prestations proposés par notre société.
Article 2 : Objet - Le présent contrat a pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels notre société fournit au Client ses Produits et Services.
Article 3 : Description des Produits et Services - Les Produits et Services proposés par notre société sont ceux figurant au Catalogue au jour de la signature du Contrat. Le Client déclare être parfaitement informé et accepte que la remise de catalogues, notices, imprimés publicitaires, tarifs ainsi que toute proposition ou indication de prix formulées verbalement n'engage pas notre société.
Article 4 : Prise d'effet du Contrat - Le Contrat entre en vigueur à compter de la date de signature du Bon de Commande ou du Bon de Livraison ou, à défaut de l'un de ces documents, de la date d'émission de la facture établie par notre société.
Article 5 : Conditions financières
5.1 : Prix
5.1.1 : Les tarifs des Produits et Services de notre société sont établis conformément à la législation et à la réglementation en vigueur au moment de leur fixation. Les factures sont établies aux prix hors taxes en vigueur, le jour de la livraison, majorées des droits et taxes au taux en vigueur.
5.1.2 : Les modifications des tarifs sont applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution, sauf dispositions particulières contraires.
5.1.3 : Le franco de port est soumis à un montant minimum indiqué sur chaque tarif.
5.2 : Modalités de paiement
5.2.1 : Les factures sont payables conformément aux conditions qui y sont stipulées. Le client déclare être parfaitement informé et accepte qu'aucun escompte, remise ou autre déduction n'est accordée.
5.2.2 : Le Client déclare être parfaitement informé et accepte que le paiement comptant ou la fourniture d'une garantie de paiement peuvent être exigé, à tout instant, par notre société.
5.2.3 : Le Client s'interdit de prendre motif d'une réclamation contre notre société, pour différer le règlement d'une échéance en tout ou partie. Les avoirs ne sont établis qu'à réception des produits, et ne peuvent, dans tous les cas, donner lieu à une déduction que sur le mois de facturation en cours et à la date d'échéance prévue. Le Client déclare être parfaitement informé et accepte que les frais de paiement contre remboursement sont à sa charge.
5.3 : Défaut de paiement, le défaut de paiement par le Client des factures afférentes au Contrat aux dates d'échéances entraînera, de plein droit :
- la facturation d'un intérêt de retard représentant 1,5 fois le taux d'intérêt légal au jour de la livraison ;
- la déchéance de tous les termes de créances dues et leur exigibilité immédiate quel que soit le mode de règlement prévu ;
. la suspension de plein droit de toutes les livraisons en cours et à venir après mise en demeure, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, restée infructueuse pendant un délai de huit jours.
- Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement. Selon le 12ème alinéa de l'article L441-6 du code du commerce, en cas de retard de paiement, le créancier est en droit d'obtenir de son débiteur le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant forfaitaire de 40€.
L'article L441-6 précise que lorsque les frais de recouvrement exposés seront supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier pourra demander une indemnisation complémentaire sur justification.
5.4 : Ouverture de compte, L'ouverture de compte est soumise à l'accord préalable de notre société, les livraisons antérieures se faisant automatiquement en contre remboursement.
ARTICLE 6 : CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE
6.1 : LE CLIENT DECLARE ETRE PARFAITEMENT INFORME ET ACCEPTE QUE LA PROPRIETE SUR LES PRODUITS NE LUI SERA TRANSFEREE QU'A COMPTER DU PARFAIT PAIEMENT. PAR PARFAIT PAIEMENT, LES PARTIES ENTENDENT L'ENCAISSEMENT PAR NOTRE SOCIETE DU PAIEMENT INTEGRAL DU PRIX, PRINCIPAL, FRAIS ET TAXES COMPRIS. L'AUTORISATION DE REVENTE EST RETIREE AUTOMATIQUEMENT EN CAS DE CESSATION DE PAIEMENT DE L'ACHETEUR.
6.2 : LE CLIENT S'ENGAGE A PRENDRE TOUTE MESURE UTILE POUR EVITER LA SAISIE DES PRODUITS PAR DES TIERS. A CE TITRE, IL S'ENGAGE A CONSERVER LES PRODUITS DE TELLE SORTE QU'ILS DEMEURENT INDIVIDUALISES ET IDENTIFIABLES ET A FAIRE APPARAITRE DE FAÇON VISIBLE QUE LESDITS PRODUITS DEMEURENT LA PROPRIETE EXCLUSIVE DE NOTRE SOCIETE PENDANT TOUTE LA DUREE DE VALIDITE DE LA PRESENTE CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE.
6.3 : LE CLIENT S'ENGAGE A INFORMER NOTRE SOCIETE SANS DELAI DE TOUT EVENEMENT SUSCEPTIBLE DE PORTER ATTEINTE A SES DROITS.
6.4 : EN CAS DE NON PAIEMENT A L'ECHEANCE, NOTRE SOCIETE SERA EN DROIT DE REPRENDRE LES PRODUITS.
Article 7 : Livraisons des Produits
7.1 : Modalités et délais de livraison. Notre marchandise ne sera livrée que sur acceptation de nos conditions générales de vente et de livraison ; la réception des marchandises engage cette acceptation. La livraison est effectuée soit par la remise directe du Produit au Client, soit par sa délivrance à un transporteur. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. D'éventuels dépassements ne peuvent donner lieu à de quelconques dommages et intérêts ou à l'annulation des commandes en cours.
7.2 : Transfert des risques. Même livrés franco de port ou contre remboursement, les Produits voyagent aux risques et périls du Client auquel il appartient, en cas d'avarie ou de manquant, d'exercer tout recours contre le transporteur ou son assureur, lesquels ne peuvent invoquer l'insuffisance d'emballage que le transporteur est sensé avoir vérifié et accepté au départ.
7.3 : Réception. Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou la non-conformité du Produit livré au Produit commandé ou au Bon de Livraison ou au Bon de Transport, doivent être formulées par le Client et par écrit dans un délai maximum de trois jours suivant l'arrivée des Produits. Il appartiendra au Client de fournir toute Justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Le Client s'engage à permettre à notre société de procéder à la constatation desdits vices ou anomalies et à tenter d'y remédier.
7.4 : Retour
7.4.1 : Modalités de retour. Aucun retour ne sera accepté après l'expiration d'un délai de huit jours suivant la date de livraison. Tout retour des Produits doit faire l'objet d'un accord formel entre notre société et le Client. Tout Produit retourné sans cet accord ne donnera lieu à aucun avoir. Le Client déclare être parfaitement informé et accepte que les Produits retournés soient accompagnés d'un Bon de retour à fixer ou apposer sur le colis et doivent demeurer dans l'état où ils ont été livrés.
Les frais et les risques du retour ainsi que les frais éventuels de reconditionnement du/des Produit(s) retourné(s) sont toujours à la charge du Client.
7.4.2 : Conséquences du retour. Toute reprise acceptée par notre société entraînera l'établissement d'un avoir au profit du Client après vérification qualitative et quantitative des Produits retournés et imputation, le cas échant, des frais occasionnés par ce retour qui n'auraient pas été pris en charge par le Client. Au cas de vice apparent ou de non-conformité des Produits livrés, dûment constaté par notre société, le Client pourra obtenir le remplacement gratuit ou le remboursement des Produits, au choix de notre société, à l'exclusion de toute indemnité ou de dommages-intérêts.

Article 8 : Stockage - Utilisation - Installation - Montage - Démontage
8.1 : Stockage - Utilisation. Les Produits doivent êtres stockés et utilisés conformément aux prescriptions portées sur la documentation technique du fabriquant et mise à disposition du Client sur sa demande. A défaut, ils sont exclus de la garantie telle que prévue à l'article 9 ci-dessous.
8.2 : Installation - Montage - Démontage - Le Client déclare être parfaitement informé et accepte que le montage et l'installation des Produits doivent êtres effectués par les soins d'un professionnel de l'automobile, conformément aux prescriptions portées sur la documentation technique du fabriquant et mise à disposition du Client sur sa demande. Ce professionnel est responsable du choix des Produits pour le véhicule concerné. A ce titre, il doit vérifier, à la commande, et lors du montage des Produits la correcte adaptation de ces derniers au véhicule concerné. Le professionnel reste responsable vis-à-vis de son client, de la conformité des Produits aux règles de la circulation routière, aux règles de sécurité et de conformité imposées par le constructeur du véhicule.
La responsabilité de notre société ne saurait être recherchée pour tout manquement aux règles précitées dont le respect incombe au professionnel de l'automobile concerné.
Article 9 : Garantie
9.1 : Etendue - Les Produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication à compter de la date de livraison, dans les conditions fixées par le fabricant aux termes de sa garantie. Le Client déclare être parfaitement informé et accepte que la seule obligation incombant à notre société au titre de cette garantie sera, au choix de notre société, soit le remplacement gratuit après examen et acceptation du fabriquant, soit la réparation du Produit ou de l'élément reconnu défectueux par les services du fabriquant. Tout Produit appelé à bénéficier de la garantie doit être préalablement soumis à examen et acceptation de la part du fabricant, dont l'accord est indispensable pour tout remplacement. Les frais éventuels de port sont à la charge du Client. Une fiche d'examen, fournie et remplie par le fabricant, doit être jointe à la demande de prise en charge au titre de la présente garantie. Un produit retourné sans la fiche d'examen du fabricant ne donnera pas lieu à prise en charge au titre de la présente garantie.
9.2 : Exclusion - La garantie ne joue pas pour les vices apparents. Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle, par une intervention extérieure (du type, sans que cette liste soit limitative, montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...) ou par une modification du Produit non prévue ou non réalisée par notre société.
9.3 : Il est interdit d'altérer ou de dénaturer en totalité ou partie les marques et numéros figurants sur les marchandises que nous aurions livrées et de vendre celles qui auraient subi une altération ou une dénaturation.
Dans le cas de marchandises déclassés, de pneumatiques rechapés ou rénovés, nos clients sont tenus de les revendre comme tels et d'en préciser la nature exacte à leurs propres clients notamment sur tous documents commerciaux.
Article 10 : Responsabilité
10.1 : Il est expressément convenu entre les Parties que la responsabilité de notre société ne pourra en aucun cas être recherchée pour des dommages matériels causés aux tiers et notamment aux clients finals, du fait de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de ses obligations, sauf faute lourde ou intentionnelle prouvée à son encontre. En conséquence, le Client garantit notre société contre toute action ou réclamation diligentée par lesdits tiers et/ou les clients finals visant à obtenir réparation d'un quelconque dommage subi par eux.
10.2 : Dans le cas où la responsabilité de notre société serait engagée à l'égard du Client à la suite d'un manquement à l'une de ses obligations au titre des présentes, la réparation ne s'appliquera qu'aux seuls dommages directs, personnels et certains, à l'exclusion expresse de la réparation de tous dommages ou préjudices consécutifs qu'il s'agisse de préjudices commerciaux, de pertes d'exploitation et de chiffres d'affaires. En tout état de cause, notre société ne pourra être tenue pour responsable des dommages subis par le Client et liés notamment :
- au non respect, par le Client, des conditions de stockage, d'utilisation et des procédures d'installation, de montage et de démontage définies dans la notice d'installation remise au Client lors de l'achat du Produit
- à l'incompatibilité des Produits au véhicule,
- à un événement survenu chez le Client,
- à tous défauts engageant la responsabilité du manufacturier fabricant.
Dans tous les cas, le montant de la réparation sera limité au montant dû par le Client au titre de la commande litigieuse.
Article 11 : Assurances - Le Client déclare et garantit avoir souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance agréée, une ou plusieurs polices d'assurances couvrant sa responsabilité civile délictuelle, quasi délictuelle et contractuelle ainsi qu'une ou plusieurs polices d'assurances de choses couvrant les dommages susceptibles d'être causés aux Produits du fait d'une perte, d'un vol, d'une dégradation ou d'une destruction, quelle qu'en soit la cause.
Article 12 : Propriété Intellectuelle
12.1 : Les Parties restent seules propriétaires de leurs marques, noms, sigles, logos, couleurs, graphismes ou autres signes distinctifs sauf disposition contraire expresse définie entre elles dans des conventions spécifiques.
12.2 : Le Client s'engage à respecter l'intégralité des droits de notre société sur les éléments visés à l'alinéa précédent et s'interdit de susciter toute analogie ou risque de confusion dans l'esprit du public, à quelque fin que ce soit et par quelque mode que ce soit.
Article 13 : Obligation d'information - Le Client s'engage à informer notre société, par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception et sans délai, de toute modification le concernant, concernant sa structure sociale ou sa forme juridique, ou plus généralement, de tout événement susceptible d'avoir des répercussions sur la bonne exécution du Contrat, telle que, sans que cette liste soit exhaustive : changement de domiciliation, cessation d'activité, nantissement de son fond de commerce etc...
Article 14 : Cas fortuit - Force Majeure - Outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence de la cour de Cassation, sont notamment considérés comme des cas de force majeure ou cas fortuits : les intempéries exceptionnelles, les catastrophes naturelles, les inondations, les incendies, les grèves générales d'ampleur nationale, les attentats, les restrictions légales à la fourniture de services de télécommunications et, de façon générale, les événements ayant nécessité l'application de plans locaux ou nationaux de maintien de la continuité des services de télécommunications, les décisions d'une autorité administrative. Dans un premier temps les cas de force majeure ou cas fortuits suspendront les obligations du présent contrat. Les parties s'informeront de la survenance de tout événement de cette nature et se consulteront sur les mesures à prendre pour remédier aux conséquences qui pourraient en résulter. Si les cas de force majeure ou cas fortuits ont une durée supérieure à trois mois, le présent contrat pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties sans droit à indemnité de part et d'autre. Dès que l'événement constitutif de force majeure cesse et sauf résiliation comme indiquée à l'alinéa 4 ci-dessus, l'exécution des obligations du présent contrat reprend un cours normal pour la durée qui reste à courir au moment de la suspension.
Article 15 : Droit applicable - Le présent contrat est régi par le droit français.
Article 16 : Règlement des litiges - En cas de litige relatif à la formation, l'interprétation ou l'exécution du Contrat, celui-ci sera porté par la partie la plus diligente, devant le Tribunal de commerce du siège social de notre société, nonobstant procédures d'urgence, appels en garantie ou en cause, pluralité de défendeurs...

Giti

Pour retrouver l'ensemble de nos barèmes de facturation,
catalogues et liens utiles,
rendez-vous vite sur doumercpneus.net/telechargements

PARTOUT OÙ LA ROUTE VOUS MÈNE...

dpi Doumerc Pneus International

DOUMERC PNEUS INTERNATIONAL - D P I
685 Avenue d'Italie - ZAC Albasud II - 82000 MONTAUBAN - FRANCE
ALLO COMMANDE - Tél. : 0 820 825 177 - Fax : 0 820 070 700
info@doumercpneus.net - doumercpneus.net - gtradial.fr - giti-tire.eu/fr
SAS au capital de 838 469,59 € - RC 78 B 79